

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 Janvier 2010

P.L.U

Suite à la demande de la DDE, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui avait été validé par le Conseil Municipal lors de précédente réunion est à nouveau débattu et validé. Le règlement écrit est en instance. Auparavant, il faut effectivement effectuer un zonage d'assainissement des eaux pluviales. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation nécessaire.

Lotissement Prad Izel et travaux d'aménagement routier

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal les résultats de la Consultation de maîtrise d'œuvre (13 réponses) pour le lotissement et pour les différents travaux d'aménagement routiers. Après audition de 4 bureaux d'études présélectionnés, la commission présente au Conseil Municipal son analyse. Après examen et débat, le Conseil Municipal propose de retenir le bureau d'études Géo Bretagne Sud et charge Monsieur le Maire de confirmer ce choix après informations complémentaires.

Bureau de poste

La boîte à lettres extérieure sera installée prochainement. Le Bureau de Poste sera ouvert tous les matins, du lundi au samedi de 9h à 12h, sauf le mardi de 9h30 à 12h30, soit 18 heures d'ouverture au public.

Le Bureau de Postes n'étant plus ouvert l'après midi, le Conseil Municipal ne souhaite pas que la Mairie se substitue à la Poste et décide donc de ne pas vendre de timbres en Mairie.

FINANCES

Les associations communales sollicitant une subvention doivent le faire par courrier avant le 9 février.

PROCHAINES REUNIONS DE Conseil Municipal

Mardi 2 mars à 19h : Vote des subventions – orientations budgétaires - Présentation plan de désherbage

Jeudi 18 mars à 19 h : Vote des budgets

AFFAIRES FONCIERES

Route d'accès à Guerdoaric : Suite à la vente de l'exploitation de Mr MORVAN, il est nécessaire de régulariser sur le plan l'emprise de la route. Les frais du document d'arpentage seront à la charge de la commune.

Défibrilateur

Accord du Conseil Municipal pour l'achat d'un défibrilateur. Le concours des pompiers de Baud sera sollicité pour une réunion d'informations et de formation à l'utilisation. La commune prendra en charge une partie du coût de cette formation (45 € par personne) à hauteur d'une personne par association. Une réunion sera à prévoir avec toutes les associations pour déterminer les personnes devant suivre cette formation.

LOGEMENTS LOCATIFS

La maison au 15 Lot de la Suchetterie a été louée à compter du 1^{er} mars à Mr HENRIO et Mme GRAET actuellement domiciliés au Rohic.

Les appartements 4 et 6 Impasse du Presbytère sont libres à la location au 15 mars. Divers travaux de peinture seront réalisés avant d'être reloués.

QUESTIONS DIVERSES

Accord du Conseil Municipal pour le renouvellement du contrat temps libre avec la CAF.

Accord du Conseil Municipal pour l'adhésion au CESU permettant ainsi aux familles de payer les heures garderie municipale au moyen de ce titre de paiement.

Accord du Conseil Municipal d'une convention pour la dématérialisation des actes à transmettre au contrôle de légalité.

Le rapport des activités 2008 du SDEM est présenté au Conseil Municipal. Le Conseil Municipal décide d'effectuer un diagnostic sur 75 lampes d'éclairage public (13 €uros par lampe) qui est subventionné à 80 %.

Proposition convention FEMODEC : Le Conseil Municipal souhaite des explications supplémentaires avant de prendre une décision (118.30 € demandés pour ST BARTHELEMY).

Accord du Conseil Municipal pour le devis de taille des arbres au Lotissement de la Suchetterie par Monsieur Gilles GUHENNEC au prix de 520 €uros HT.

Information aux Conseillers Municipaux sur le passage à la télé numérique

La réception des nouveaux habitants aura lieu le vendredi 12 février à 18 h 30 à la salle polyvalente.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 mars 2010

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, il est nécessaire d'effectuer un zonage d'assainissement des eaux pluviales. Après consultation, le bureau d'études CIREB de Pontivy est retenu pour cette mission pour un montant de 1 600 €.

Lotissement Prad Izel et travaux d'aménagement routier – Plan d'accessibilité

Une première réunion a eu lieu en mairie le 1^{er} mars. Le Bureau d'études GBS a défini le programme d'ensemble et une dizaine de réunions de travail seront nécessaires d'ici à fin juin, dont 2 réunions publiques à 20 heures, l'une le 15 avril et l'autre le 27 juin. Une demande de subvention au titre de la DGE a été sollicitée pour les travaux de sécurité Rue de la Gare. Le dossier du lotissement doit être déposé pour fin mai.

Une commission municipale est constituée pour suivre toute la procédure : Noël MAHO, Odile LE PABIC, Emile LE MOULLIEC, Bernard ROBIC, David LAVENANT.

Cette même commission fera partie du comité de pilotage pour le Plan d'Accessibilité auquel il faudra associer un représentant des personnes âgées, des parents d'élèves, des personnes à mobilité réduite... Les personnes intéressées pour constituer ce comité sont invitées à se faire connaître en Mairie.

Solidarité Haïti

Le Conseil Municipal vote une subvention de 300 €uros en solidarité pour Haïti. Elle sera versée au Centre de Crise du Ministère des Affaires Etrangères qui a créé un fonds spécial pour les dons.

Vote des subventions 2010 : Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

Arbre de Noël des écoles Publique et Privée (par élève)	9.50
A.S Football	1800,00
Club de VTT	150,00
Club du 3ème Age	230,00
Société de chasse	165,00
Compagnie Bella Travée	200,00
Amicale du personnel St-Barth	600,00
ACPG - AFN	165,00
ANACR	45,00
Classe de découverte et sortie (par élève primaire et collégien et par jour)	6,00
Fouritures scolaires collège de Baud/élève	15,00
Banque Alimentaire	160,00
Banque Alimentaire récolte pommes de terre	50,00
Association des donneurs de sang de Baud	70,00
Association des Maires du Mhan (0.268/hab)	300.16
SPA (0,29/hab)	324.80
ATES	150,00
Lutte contre le cancer secteur de Baud	120,00
BTP Formation Vannes CFA (1 élève)	30,00
Chambre des Métiers du Mhan (2 élèves x 30€)	60,00
AFSEP (Assoc des sclérosés en plaque)	50,00
FNATH (Accidentés du travail et handicapés)	50,00
Ass.Laryn. et Mutilés de la voix Bretagne	50,00

FINANCES – ORIENTATIONS BUDGETAIRES

La commission a prévu plusieurs nouvelles opérations pour ce budget 2010.

- Lotissement Prad Izel- Un nouveau budget annexe a été créé
- Réserve Foncière
- Aménagement sécurisé Rue de la Gare
- Aménagements routiers en agglomération
- Acquisition d'un camion-benne
- Matériel informatique dans le cadre de l'Ecole numérique Rurale
- Matériel informatique pour la Mairie et le centre culturel
- Matériel pour la salle polyvalente et la cantine scolaire

Comptes-rendus des diverses réunions intercommunales

- Transport scolaire : La compétence transport scolaire étant maintenant du ressort de Baud Communauté, les 16 abris-bus sur la commune sont également transférés. Le Conseil Municipal accepte la compensation de Baud Communauté de ce transfert à hauteur de 7 840 €uros (490 € par abri-bus).
- SPANC : Un bilan des contrôles sur la commune est toujours cours. 110 logements sont à recontrôler.

Comptes-rendus des diverses réunions communales

- Animation : 8 associations ont participé à la réunion relative à l'acquisition et la formation à l'utilisation d'un défibrillateur. 5 associations sont partantes. Il restera à déterminer l'emplacement le plus adapté pour cet appareil.
D'autre part, le carnaval avec les 2 écoles aura lieu le samedi 20 mars.

AFFAIRES FONCIERES

Accord de principe pour vente de parcelle de terrain sur chemin communal. Une enquête de voisinage sera effectuée auparavant.

DIVERS

Deux logements T3 sont disponibles à la location. Renseignements en Mairie.

Le Conseil Municipal vote une motion de soutien pour le maintien des services publics en centre Bretagne et notamment pour la réouverture du Tribunal de Pontivy.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 mars 2010

COMPTE RENDU

COMPTES ADMINISTRATIFS 2009

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion 2009 pour le budget général et les budgets annexes.

BUDGET	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Résultat cumulé
Budget Général Commune	Excédent : 346 208.25	Déficit : 156 517.37	Excédent : 189 690.88
Budget Assainissement	Excédent : 233.51	Excédent : 4 366.53	Excédent : 4 600.04
Budget Résid. des Vents	Excédent : 25 867.87	Excédent : 108 977.85	Excédent : 134 845.72

Soit un excédent global cumulé de 329 136.64 €uros

COMPTES DE GESTION 2009

Le Conseil Municipal approuve également à l'unanimité des comptes de gestion 2009 établis par Monsieur FAISNEL Trésorier.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009 AUX BUDGETS PRIMITIFS 2010 (Budget Général Commune et Budgets Annexes)

Après avoir entendu ce jour les comptes administratifs 2009, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2009, de chacun des budgets, au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2010

Le Conseil Municipal prend connaissance des bases d'imposition 2009 transmis par les services fiscaux. Après analyse par la commission des finances et compte tenu des baisses de certaines dotations et du ralentissement de la progression des bases d'imposition sur les prochaines années, le Conseil Municipal décide d'augmenter uniformément les taux d'imposition de 3% pour 2010. Les taux sont donc fixés comme suit :

Taxe d'Habitation : 14.53 %

Foncier Bâti : 20.42 %

Foncier Non Bâti : 53.78 %

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2010

Après délibération, les budgets primitifs sont votés à l'unanimité pour le budget général et les 2 budgets annexes.

BUDGET	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Budget Général Commune	1 159 451	634 096
Budget Assainissement	59 091.51	43 005.53
Résidence des 4 Vents	25 867.87	108 977.85
Lotissement Prad Izel	40 000	0

Lotissement Prad Izel et travaux d'aménagement routier – Plan d'accessibilité

Une commission municipale a été constituée pour suivre toute la procédure : Noël MAHO, Odile LE PABIC, Emile LE MOULLIEC, Bernard ROBIC, David LAVENANT. Avec celle-ci, plusieurs personnes participeront également au plan de mise en accessibilité : Fernand LE GOUDIVEZE, Jena BOTHUA, Claude LUCAS, Thérèse LE CORNEC, Jeannine BOUCHERY, Alexandra MADUREL.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le vendredi 23 avril à 19 h 30

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 avril 2010

COMPTE RENDU

Lotissement Prad Izel

Le Conseil Municipal prend connaissance des esquisses de projets du futur lotissement de Prad Izel établies par le Bureau d'Etudes Géo Bretagne Sud.

Après étude, le Conseil Municipal souhaite des lots entre 650 et 700 m². Il souhaite également que la circulation se fasse par une voie entrée – sortie sur la Rue de la Poste et Rue des Rosiers mais qui ne communiquent pas entre elles.

Travaux d'aménagement routier – Projets Rue de la Gare et Rue de la Poste

Le Conseil Municipal prend connaissance des pré-projets établis par Géo Bretagne Sud pour l'aménagement des Rue de la Gare et de la Poste et du secteur du futur Pôle Enfance. La commission chargée de ce dossier devra affiner ces projets.

Recrutement d'un adjoint technique chargé de l'entretien des locaux

Les candidatures seront à déposer en Mairie pour le 26 mai (publicité sur le site du Centre de Gestion 56 « Bourse de l'Emploi » et affichage mairie) pour un recrutement à compter du 1^{er} octobre 2010.

Questions Diverses

Un concours communal des communes fleuries sera organisé. Les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au 31 mai.

Une animation pêche aura lieu le dimanche 9 mai au plan d'eau

Téléphone Mairie

Après consultation auprès de trois prestataires, le Conseil Municipal retient la proposition d'AXIANS pour un montant de 2 585.98 €uros TTC.

Clocher église

Les cloches et l'horloge ont été endommagées par un orage en février dernier. Les résultats de l'expertise qui eu lieu le 14 avril sont attendus.

La Chapelle de St Adrien

Elle accueillera l'exposition l'Art dans les Chapelles du 9 juillet à fin août puis les 3 premiers week-ends de septembre. La commission, après examen des candidatures reçues, a décidé de recruter Mélanie LAUNAY de Bieuzy en qualité de guide pour toute la saison.

Camion Benne

Après consultation, un camion benne neuf 3T5 de marque Renault a été commandé pour un montant HT de 19 400 € en remplacement du camion actuel.

Logements locatifs

2 apparts imp. du presbytère et une maison au 14 Rue de la Gare sont toujours libres à la location

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 juin 2010

Lotissement Prad Izel

Le projet a été partiellement arrêté lors de la réunion du 3 juin. Ce projet comporte 16 lots allant de 450 m² à 733 m². La commission a demandé de réduire le projet à 15 lots (suppression de lot n°16) et de diminuer l'espace vert en partie centrale afin d'agrandir les lots.

Il est nécessaire de réaliser une étude de sols (consultation à lancer) avant le dépôt du dossier qui sera présenté en **réunion publique le jeudi 1^{er} juillet à 20 heures**.

Une demande de subvention au titre l'ECO FAUR sera déposée avant le 1^{er} septembre.

Aménagements routiers

Diverses propositions ont été établies par Géo Bretagne Sud.

Accessibilité

Les fiches actions ont été présentées en réunion le 27 mai. La validation et le calendrier de réalisation ont été effectués le 3 juin. Toutes les mises aux normes seront présentées dans un document qui sera remis par GBS et présenté lors de la réunion publique prévue le jeudi 1^{er} juillet à 20 heures.

Tarifs cantine et garderie année scolaire 2010-2011

Les bilans année civile 2009 sont communiqués aux Conseillers Municipaux. La commission enfance propose une revalorisation pour l'année scolaire 2010-2011 et propose les tarifs suivants

Repas enfant et personnel : 2.70 (au lieu de 2.60)

Repas enseignants : 5.40 (au lieu de 5.20)

Heure garderie ou aide au devoirs : 1.40 (au lieu de 1.30)

Goûter : 0.80 (au lieu de 0.75)

Recrutement adjoint technique chargé de l'entretien des locaux

22 candidatures ont été reçues en Mairie. La commission « personnel » s'est réunie le 26 mai pour examiner les lettres de motivation et les CV. 9 candidatures ont été présélectionnées pour un entretien les jeudi 10 et samedi 12 juin prochain.

Comptes-rendus des diverses réunions communales

- **La commission environnement**

La date limite des inscriptions pour le concours des communes fleuries est reportée au 15 juin. Le jury sera composé de Yolande KERVARREC, Odile LE PABIC, Josette LE SAUX, Gilbert LE METAYER, Franck GUILLO et Freddy RAUD.

Travaux de Voirie

Le devis pour la réfection de la Rue des Marguerites et de la Rue des Peupliers est accepté pour un montant total de 21 920 € HT.

Stationnement dans le Centre Bourg

Certains résidents du centre bourg ont tendance à laisser leur véhicule stationné pendant longtemps à la même place ce qui limite les possibilités pour les autres usagers. D'autres se garent régulièrement sur les trottoirs et sur les espaces communs pavés obligeant les piétons à descendre

sur la chaussée. Il est demandé aux riverains de respecter les emplacements de stationnement réservés à cet effet.

Camion Benne

Le camion a été livré ce jour. Le logo et le nom de la commune y ont été apposés.

Cloches église

L'avis de l'expert est toujours en attente suite aux dégâts occasionnés par l'orage sur le système horloge et cloches de l'église. Une relance sera à nouveau effectuée auprès des assurances afin de permettre des travaux de réparation dans les meilleurs délais.

Logements locatifs

2 apparts imp. du presbytère sont toujours libres à la location

La maison au 14 Rue de la Gare a été louée à Madame Françoise LE CORVEC (auparavant locat au 2 Rue des Mésanges) et la Maison au 2 Rue des Mésanges a été louée à Madame CHARLOTAIN-GUINO Marie-Thérèse à compter du 1^{er} juin.

Affaires scolaires

Accord du Conseil Municipal pour 6 € de subvention par jour et par enfant pour des sorties scolaires par l'école les Hirondelles (42 élèves x 4 jours), par le collège la Clarté (4 voyages divers pour 14 élèves) et par le collège Mathurin Martin (3 voyages divers pour 7 élèves) – Coût total de 1 518 euros.

Centre de loisirs été 2010

Le centre de loisirs fonctionnera du 5 juillet au 6 août. Léonie BOUTTIER sera recrutée en qualité animatrice pour valider son BAFA et percevra une rémunération de 48 € par jour brut.

Défibrilateur

L'emplacement reste toujours à définir. Une formation sera dispensée par les pompiers de Baud le mardi 22 juin à 19 heures pour les personnes s'étant inscrites. D'autres personnes peuvent également suivre ce stage d'environ 3 heures pour un coût de 15 euros par personne, pris en charge par la commune. Inscriptions en mairie.

Fonctionnement de la bibliothèque – Renouvellement des livres

Le bibliobus ne passera plus renouveler les livres. David devra aller sur place à Noyal Pontivy faire le choix des ouvrages et la bibliothèque départementale livrera sur place.

Un tableau d'affichage permettant aux associations d'afficher leurs annonces de manifestations sera acheté pour un montant de 620.72 euros chez Manutan et installé sur la place de l'église.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 juillet 2010

Lotissement Prad Izel

Le projet, présenté en réunion publique le 1^{er} juillet dernier, a été définitivement arrêté, à quelques détails près. Une réunion est programmée le lundi 12 juillet avec les différents concessionnaires et une autre le 4 août pour la présentation des pièces du permis d'aménager et de la demande de subvention éco-Faur.

Après consultation, les études de sols ont été confiées au bureau d'études KORNOG pour un montant HT de 1 400 €uros, à charge pour la commune de mettre un tracto-pelle à disposition. Ces études ont été réalisées le 7 juillet.

Le SDEM a fourni un devis pour l'alimentation électrique du lotissement avec une participation financière de 20 294 €uros HT. L'emplacement pour un transfo sera à prévoir.

Aménagements routiers

Les diverses propositions établies par Géo Bretagne Sud ont été validées et chiffrées. Le calendrier des réalisations est également établi. Réunion le lundi 12 juillet avec les différents concessionnaires dont le Conseil Général pour les routes départementales.

Plan de mise en Accessibilité

Le dossier complet du plan de mise en accessibilité de la voirie et des bâtiments publics est consultable en mairie. Il a été présenté lors de la réunion publique le 1^{er} juillet. Il sera nécessaire de budgétiser année par année les préconisations de ce plan d'accessibilité.

Chapelle St Adrien

Noël MAHO a relancé les responsables de la DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles) et les bâtiments de France pour faire le point sur les travaux à envisager et préparer le dossier de demande de subvention. Une réunion sera programmée en septembre.

Recrutement adjoint technique chargé de l'entretien des locaux

Suite aux entretiens avec 9 personnes, la commission a décidé de confier le poste à Madame LE PAIH Huguette de Pen Poul. Elle assurera le remplacement des congés d'août et sera nommée stagiaire le 1^{er} octobre prochain.

Renouvellement bail bureau de Poste

La Poste propose de renouveler le bail du bureau de poste dans les mêmes conditions qu'actuellement. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Autres Questions

Comptes-rendus des diverses réunions communales

- **La commission environnement** : Le concours des communes fleuries a été annulé (4 candidats seulement)
- **Conseil Municipal enfants** : Les enfants ont réalisé une expo sur le thème des déchets et du tri avec les conseils municipaux enfants de Guénin, Pluméliau et Melrand. Cette exposition a été présentée à Baud Communauté et tournera ensuite dans les différentes communes. Le Conseil Municipal enfants devra être entièrement renouvelé à la rentrée scolaire. Les Conseillers Municipaux adultes remercient les enfants de l'actuel conseil pour leur implication et les félicite du travail accompli durant ces 2 années de mandat.

Comptes-rendus des diverses réunions intercommunales

La commission environnement intercommunale informe que 2 284 composteurs ont été distribués sur le canton.

Stationnement dans le Centre Bourg

Pour éviter que des véhicules se garent sur les trottoirs ou les espaces pavés destinés aux piétons, il faut réfléchir à la mise en place de plots, tout en préservant l'activité commerciale du Centre Bourg.

Cession des chemins

Une enquête de voisinage et de proximité sera effectuée pour des demandes de cessions de chemins à Kerhuilic et Guernic St Fiacre.

Logements locatifs

L'appart au 6 imp. du presbytère est toujours libre à la location. Le n° 4 est loué à compter du 16 juillet 2010 à LE GAL Bruno du Lotissement de la Suchetterie.

Défibrillateur

Il a été commandé auprès de l'en/se LPE de Locminé au prix TTC de 2 019.70 €uros. Il sera installé à l'extérieur près de l'entrée de la mairie. Une démonstration d'utilisation sera faite prochainement, la date sera communiquée par voie de presse. Toutes personnes intéressées pourront y assister,

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 septembre 2010

Validation du PLU

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet du PLU avant transmission à Monsieur le Préfet et avant l'enquête publique. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et valide le projet du PLU tel que présenté.

Lotissement Prad Izel

Le dossier d'aménagement sera déposé prochainement dès que le bornage définitif sera réalisé.

Aménagement Rue de la Gare

Le Conseil Municipal décide d'engager les travaux d'aménagement Rue de la Gare à proximité de l'école. Un dossier de subvention complémentaire sera adressé au Conseil Général avant le 30 septembre.

Chapelle de St Adrien

Une réunion, avec les services de la DRAC et les bâtiments de France, a eu lieu récemment. Une tranche de travaux sera inscrite sur l'année 2011. Un dossier de demande de subvention a été déposé au Conseil Général.

Affaires scolaires

Laëticia Philippot a pris la Direction de l'école les Hirondelles. 64 élèves y sont inscrits. L'école Notre Dame compte 49 élèves. Pas de souci particulier pour le transport scolaire. Armelle Corbel, qui a en charge le ménage de l'école, prend sa retraite au 1^{er} octobre et sera remplacée par Huguette LE PAIH. Pamela Cocoual assure la garderie et la surveillance à la cantine municipale.

Accord du Conseil Municipal pour le renouvellement avec le Laboratoire Départemental pour les analyses obligatoires à la cantine.

Tarifs 2011

Le Conseil Municipal fixe les tarifs municipaux comme suit à compter du 1^{er} janvier 2011. Il est précisé que les contrats de locations de la salle polyvalente pour l'année 2011 qui ont été signés antérieurement à la date de cette délibération bénéficieront du tarif actuellement en vigueur. Il est aussi précisé que sont considérés comme particulier de ST-BARTHELEMY toute personne domiciliée ou ayant une activité indépendante professionnelle sur la commune engendrant le paiement d'un impôt sur la commune.

<u>LOCATION SALLE POLYVALENTE TARIFS 2011</u>	€uros
Réunion – (Gratuit pour les asso.locales dans salle rose)	60,00 €
Vin d'honneur (Asso,Locale)	60,00 €
Vin d'honneur particulier de ST BARTHELEMY	130,00 €
Vin d'honneur particulier hors ST BARTHELEMY	160.00 €
Réunion de famille après obsèques	100.00 €
Repas (Asso,Locale)	140,00 €
Repas particulier de St Barth grande salle	260,00 €
Repas particulier hors St Barth grande salle	370,00 €
Repas particulier de St Barth petite salle jaune	210.00 €
Repas particulier hors St Barth petite salle jaune	300.00 €
Mariage matin (2 repas)	480.00 €
Mariage après-midi (1 repas)	390,00 €
2 salles mariage matin	590.00 €

2 salles mariage après-midi	520.00 €
Utilisation de salle lendemain (pour rangement)	110,00 €
Réveillon organisé par traiteur ou restaurateur	600.00 €
Concours de cartes fléchet,Loto (Asso,Locale)	100,00 €
Concours de cartes (Asso ext,)	130,00 €
Bal ou Fest-Noz (Asso,Locale)	140,00 €
Bal Club 3ème Age (moins 30€ ménage)	110,00 €
Bal ou Fest-Noz (Asso, ext,)	230,00 €
Journée expo-vente dans grande salle	250,00 €
Journée expo-vente dans salle jaune	200.00 €
Cours de danse 3è âge (par séance)	40.00 €
(1 location gratuite par an pour chaque école	
<u>Tarifs Annuels utilis. salle polyval.</u>	
Activités régulières sur ½ journée par semaine (cartes-calligraphie-couture....) 10 € par mois	120,00 €
Lotos mensuels club 3ème âge	300,00 €
<u>Cimetière</u>	
Conces. 30 ans le m²	75,00 €
Conces. 50 ans le m²	110,00 €
Inhumat. Exhumat.1ère opération	55,00 €
Opérations suivantes	25,00 €
<u>Colombarium</u>	
Concession 10 ans	250,00 €
Concession 15 ans	330,00 €
Concession 30 ans	510,00 €
<u>Assainissement</u>	
Tout Branchement	1 500,00 €
Sauf branchement au 26 et 28 Rue Poste	235.00 €
Redevance	43.00 €
Prix m3	1.60 €
<u>Centre Culturel (tarif annuel) Terme à échoir</u>	
Abonnement individuel	9.00 €
Abonnement famille	16.00 €
Initiation informatique individuel	50.00 €

Centre de Loisirs et Ticket sport

Pierre LE NEVANEN, responsable de la commission enfance-jeunesse donne le bilan du CLSH de l'été 2010. Le Conseil Municipal valide les propositions de tarifs, avec prise en charge du quotient familial, proposés par la commission enfance jeunesse pour l'année 2010/2011 ainsi que les dates comme suit :

Activité sur place 1/2 journée ou avec les communes avoisinantes	€	Sorties à la 1/2 journée avec un prestataire de service	€	Mini camp (par jour)	€
QF < 600	3,00	QF < 600	5,50	QF < 600	15,00
600 < QF < 800	3,50	600 < QF < 800	6,00	600 < QF < 800	16,00
QF > 800	4,00	QF > 800	6,50	QF > 800	17,00
enf hors commune	5,00	enf hors commune	7,50	enf hors commune	19,00
Activité sur place journée ou avec les communes avoisinantes	€	Sorties ou soirées à la journée avec un prestataire de service	€		
QF < 600	5,00	QF < 600	9,50		
600 < QF < 800	5,50	600 < QF < 800	10,00		
QF > 800	6,00	QF > 800	10,50		
enf hors commune	7,00	enf hors commune	13,00		

Dates d'ouverture TSL			
2010-2011			Jours
Toussaint	25-oct-10	02-nov-10	6
Noël	20-déc-10	23-déc-10	4
Hiver	28-févr-11	11-mars-11	10
Pâques	26-avr-11	06-mai-11	9
Été	04-juil-11	05-août-11	24
			53

Questions diverses

Conseil Municipal enfants : Les inscriptions des enfants intéressés sont en cours. Des élections auront lieu mi-octobre.

Art dans les Chapelles : Yolande KERVARREC donne le bilan été 2010 à St Adrien avec 3 200 visiteurs.

Rando du 12 septembre : 135 adultes et 40 enfants ont participé à cette première rando.

Logements locatifs : L'appartement n° 6 a été loué à Mr HINDMARCH depuis le 1^{er} septembre. Appartement T3 au dessus du centre culturel libre au 31 octobre. Appartement T2 au presbytère libre au 31 décembre.

Organisation Semaine Bleue : Une après midi inter- générations sera organisée le vendredi 22 octobre.

Date des vœux : Vendredi 7 janvier

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 22 octobre.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 octobre 2010

COMPTE RENDU

Lotissement Prad Izel

Après une dernière concertation avec le cabinet Géo Bretagne Sud, le projet définitif est validé par le Conseil Municipal. Le dossier d'aménagement pourra être déposé. Le transformateur électrique sera placé Rue de la Poste.

Chapelle de St Adrien

Le Conseil Municipal accepte de signer une convention d'assistance de maîtrise d'ouvrage avec la DRAC pour les études (consultation pour le choix d'un maître d'œuvre à faire) et les travaux de restauration qui devront être entrepris dans la Chapelle de St Adrien.

Election d'un 4^{ème} adjoint

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est possible d'avoir 4 adjoints, nombre maximal autorisé pour une commune de la taille de ST BARTHELEMY. Il propose la candidature de Mme Yolande KERVAREC au poste de 4^e adjoint. Après vote à bulletins secrets et à la majorité des voix, Madame KERVAREC est élue 4^{ème} adjoint. Le montant total des indemnités de fonction Maire-adjoints restera tel qu'à présent, un partage de l'enveloppe globale étant prévu.

Travaux

Les travaux Rue des marguerites et Rue de Peupliers sont quasiment terminés

Le parking de la Rue de la Poste a été aménagé

Des souches ont été enlevées aux Lagunes par l'en/se Le Rouzic pour 480 € HT. Le problème des lentilles est toujours d'actualité mais les résultats de la station effectués par le SATESE sont conformes aux normes

Suite à l'accident survenu en août dernier, les pierres du pilier du Pont de St Adrien tombées dans le Blavet ont été récupérées. Il faut maintenant transmettre les devis de maçonnerie et de ferronnerie à l'assurance ainsi que le coût de main d'œuvre des services municipaux pour transmission à l'assurance pour expertise.

Un bardage en tôle sera mis en place sur le jeu de boules à Kergallic par les employés municipaux

Questions diverses

Plusieurs élus rendent compte des différentes réunions communales et intercommunales auxquelles ils ont assistés : Syndicat d'eau – Commission culture – Commission enfance-jeunesse – Commission information

Mr le Maire informe le Conseil Municipal des modifications en matière de fiscalité locale, par la suppression de la Taxe professionnelle et le transfert de la part de la Taxe d'Habitation perçue par le Département à Baud Communauté, qui devra délibérer sur ce sujet.

Le Conseil Municipal décide d'intégrer le niveau 2 de la charte du Plan de désherbage communal

Les élections des 11 candidats du Conseil Municipal enfants ont lieu le 15 octobre

Pierre Le Névanen invite les différentes commissions et les associations à préparer leurs articles pour le Bulletin Municipal qui paraîtra en janvier. Après consultation, le Conseil Municipal décide d'en confier la réalisation à l'imprimerie Diamen de Locminé.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente de fleurs devant le cimetière à l'occasion de la Toussaint.

65 enfants et une cinquantaine de personnes âgées ont participé à l'après-midi récréative inter-générationnelles le 22 octobre dans le cadre de la « Semaine Bleue ».

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 novembre 2010

COMPTE-RENDU

OPAH

Messieurs PHILIPPON et LE ROUX, représentants du PACT ARIM, sont intervenus en début de réunion pour présenter l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat lancé sur Baud Communauté. Celle-ci se déroulera sur 3 années de 2011 à 2013 et concernera les propriétaires occupant un logement ou les propriétaires bailleurs. Une plaquette d'information sera distribuée dans tous les foyers en début d'année.

Aménagement Rue de la Gare

Une réunion avec le Conseil général et GBS a eu lieu récemment. Le projet devra être revu financièrement et techniquement (arrêt car scolaire à prendre en compte, largeur des voies, ...). Le projet rectifié sera présenté à la commission travaux début décembre. Des dossiers de subvention auprès du Conseil Général au titre des amendes de police et des aménagements d'arrêt de car scolaire pourront être déposés.

PLU

Monsieur Denis RITCHEN a été nommé commissaire enquêteur pour l'enquête publique aura lieu du 17 janvier au 18 février 2011.

Affaires scolaires – enfance jeunesse

- Ecole Numérique Rurale : Le matériel est commandé et subventionné à hauteur de 80 %
- Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 9.50 € pour l'arbre de Noël, par élève inscrit à la rentrée de septembre pour les deux écoles primaires de la commune.

Présentation du rapport annuel du Syndicat d'eau : Une copie est remise à chaque conseiller municipal

Un montant de 2 655.04 € sera versé à la commune par France Télécom dans le cadre de la Redevance d'occupation du domaine public.

Régime indemnitaire du personnel municipal

Le montant net pour un agent à temps complet est de 848 €uros (augmentation de 5% par rapport à 2009 et harmonisé avec Baud Communauté)

Les réparations sur le Pont de St Adrien pourront être entreprises, l'expert de l'assurance ayant donné son accord.

Les travaux de bardage sur le jeu de boules sont terminés.

L'entreprise RIA environnement a procédé au curage des buses du lavoir de la Rue de la Mairie à la rue des Peupliers ainsi que de plusieurs passages busés. Des contrôles de vitesse en agglomération sont actuellement en cours.

2 Logements locatifs sont libres à la location (Rue de la Mairie et 4 Impasse du Presbytère).

Le bulletin municipal est en cours de préparation et sera distribué dans le courant de la 2^{ème} quinzaine de janvier.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **jeudi 16 décembre à 19 heures.**